



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL - AVRIL - MAI - JUIN 2008 - N° 10 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Reconnaissance européenne pour les Classes d'éveil de la Paix-Dieu

Pour l'Institut du Patrimoine wallon et son Centre des métiers du patrimoine (La Paix-Dieu) en particulier, le printemps 2008 aura été porteur d'une excellente nouvelle. Europa Nostra (Fédération des associations européennes du patrimoine) et l'Union européenne décernaient en effet conjointement, pour la sixième fois depuis 2002, les Prix du Patrimoine culturel créés par la Commission européenne au début de la décennie dans le cadre du programme Culture 2000 (voir www.europeanostra.org), prix récompensant des restaurations, des recherches ou des acteurs exemplaires de la conservation du patrimoine, trois catégories auxquelles s'ajoutait pour la première fois une quatrième visant les initiatives exemplaires liées à l'éducation et à la formation en patrimoine.

C'est dans cette nouvelle catégorie que les « classes d'éveil aux métiers du patrimoine » organisées par le Centre de la Paix-Dieu se sont vues décerner une médaille, que leurs deux animatrices (Muriel De Potter et Ingrid Boxus) recevront le 12 juin dans la cathédrale de Durham (Angleterre) en présence de l'Infante d'Espagne Dona Pilar de Bourbon, nouvelle présidente d'Europa Nostra.

Pour bien mesurer l'importance de cette reconnaissance, il faut rappeler que chaque année, Europa Nostra décerne pour le compte de l'Union Européenne, et au terme d'un appel à candidatures dans toute l'Europe des 27, moins d'une quarantaine de distinctions : cinq à six prix, douze à quinze médailles et jusqu'à une vingtaine de diplômes maximum. Avant 2002, les prix Europa Nostra, créés en 1978, consistaient uniquement en médailles et en diplômes.

Au total, de 1978 à 2007, Europa Nostra a décerné, sauf erreur de notre part, 1036 distinctions à l'échelle européenne : 27 prix (de 2002 à 2007), 224 médailles, 785 diplômes, dont 11 médailles et 34 diplômes pour des projets ou des acteurs belges. Sur ces 45 distinctions décernées à la Belgique, 24 le furent en Flandre, 9 à Bruxelles et 12 en Wallonie.

En ajoutant à ces 12 distinctions celle reçue par les classes d'éveil, on constate que c'est la troisième fois seulement en un peu moins de trente ans que des acteurs wallons de la préservation du patrimoine sont distingués par une médaille : la précédente avait été décernée en 2001 à l'architecte Jean Barthélemy pour l'ensemble de son action, et la première en 1980 aux auteurs de la restauration du Grand Hornu à Boussu. Outre ces médailles, dix diplômes ont déjà couronné des restaurations wallonnes : le quartier des Brasseurs à Namur en 1979, divers projets montois (en 1984, 1987, 1991) et tournaisiens (en 1988, 1990, 1992), un projet à Enghien en 1991, la ferme de la Ramée en Brabant wallon en 2001 et la même année, à l'initiative de l'IPW, les moulins de Beez à Namur (projet initié au sein du cabinet de Robert Collignon en 1994 par deux des futurs dirigeants de l'IPW). La plaque Europa Nostra avait été dévoilée aux moulins de Beez par le prince Hendrik de Danemark (alors président d'Europa Nostra) en présence des souverains belges et de la reine du Danemark le 29 mai 2002.

Les classes de sensibilisation aux métiers du patrimoine ont été expérimentées pour la première fois sur le site de la Paix-Dieu par les asbl « Fondation mosane » et « Patrimoine à roulettes » en 1998, avant l'absorption du Centre par l'IPW. Elles ont été organisées tout



au long de l'année scolaire à partir de 2001 à la demande du ministre Michel Daerden. Depuis cette date, 383 classes de 258 écoles différentes, totalisant 5260 élèves de secondaires et 1080 enseignants accompagnants, ont participé à ces modules de formation de quatre jours avec possibilité d'hébergement sur place (voir www.institutdupatrimoine.be, pages « Paix-Dieu » et « Jeunesse »).

La reconnaissance européenne est un superbe encouragement pour les deux historiennes de l'art chargées de concevoir et animer ces classes, ainsi que pour les artisans qui collaborent régulièrement à celles-ci, notamment Dominique Gustin (détaché à l'IPW, travail du bois), Nathalie Delaby (décors peints), Marie-Christine De Belder (pierre), Caroline Pholien (décors peints), Léon Clément (maçonnerie) et Jean Duchesne (ardoises), les plus fréquemment sollicités. A tous et toutes, nos félicitations.

Politique du patrimoine : six réformes en chantier

Ces dernières semaines, avec l'aide notamment de son Chef de Cabinet adjoint Gaëtan De Laever, dont on saluera ici la ténacité, le Ministre du Patrimoine Jean-Claude Marcourt a mis à son actif pas moins de six réformes importantes (parfois en gestation depuis longtemps) dans le secteur de la politique wallonne du Patrimoine. La première concerne les **missions de l'Institut du Patrimoine wallon** : un projet de décret déposé fin mars par le Ministre au Parlement régional prévoit d'étendre la mission immobilière

de l'IPW, jusqu'ici circonscrite à l'aide aux propriétaires de certains monuments seulement et à la valorisation de certaines propriétés régionales classées, à un service préventif de conseil en réaffectation de monuments pour l'ensemble des propriétaires de ceux-ci. Cette réforme n'entrera évidemment en vigueur qu'après discussion et accord du Parlement.

Toujours fin mars, le Gouvernement wallon a adopté en première lecture un arrêté de révision de la structure, de la

composition, du fonctionnement et du rôle de la **Commission des Monuments, Sites et Fouilles**, ainsi que (sur proposition conjointe de J.-C. Marcourt et de son collègue André Antoine dans ce cas) les principes d'une refonte de la procédure de **certificat de patrimoine** afin d'alléger et d'accélérer celle-ci tout en responsabilisant davantage les propriétaires et leurs architectes dans son déroulement. Dans le cas de ces deux réformes, les étapes suivantes sont attendues pour fin juin devant le Gouvernement (deuxième lecture de l'arrêté et recomposition de la Commission dans un cas, adoption en première lecture d'un arrêté modificatif dans l'autre).

(suite de l'article en page 2)

Politique du patrimoine : six réformes en chantier (suite de la page 1)

Le 10 avril, conjointement cette fois avec son collègue de la Fonction publique Philippe Courard, le Ministre a obtenu du Gouvernement la possibilité de faire procéder à l'engagement d'experts contractuels à l'Administration (pour les 9/10^{es}) et à l'IPW en vue de mettre fin aux situations de mise à disposition de personnel à des asbl. Pour le monde de l'**archéologie**, il s'agira là d'un changement important mettant un terme à un problème récurrent depuis des années.

Dans un autre registre, un accord important a été conclu entre le Ministre du Patrimoine et sa collègue responsable de l'enseignement supérieur à la Communauté française, Marie-Dominique Simonet, qui a accepté la mise en place dès septembre prochain d'un « **master complémentaire conjoint** » en restauration du patrimoine organisé, avec le Centre de la Paix-Dieu, par l'ensemble des Universités et des Hautes écoles d'architecture de la Communauté,

une initiative qui était attendue depuis longtemps.

Enfin, lors d'un gouvernement conjoint Région/Communauté le 18 avril, le Ministre et sa collègue de la Culture Fadila Laanan ont proposé un **accord de coopération** permettant de faciliter la finalisation de grands dossiers relatifs à des infrastructures culturelles installées dans des monuments classés sur le territoire wallon.

Prométhéa et l'IPW, une riche collaboration

Depuis 2006, l'Institut du Patrimoine wallon travaille en collaboration avec Prométhéa asbl, qui a pour mission la recherche de mécénat et sponsoring, en faveur des biens classés en Région wallonne. Concrètement, il s'agit de susciter l'intérêt du secteur privé sur des projets de restauration ou de maintenance du patrimoine, par le biais d'opérations de mécénat. Celles-ci peuvent se présenter sous diverses formes : mécénat financier, en nature ou en services.

L'asbl a pour mission de monter ces opérations pour un montant au moins équivalent à celui de sa subvention annuelle, mission qu'elle a largement remplie à ce jour. Les moyens qu'elle met en place consistent notamment en la rédaction de fiches de sponsoring, l'organisation d'événements, la publication d'appels à partenariats dans son trimestriel et via son site Internet (www.promethea.be).

Parmi les opérations montées à ce jour sur les biens pris en charge par l'IPW, citons l'aménagement d'un jardin paysager à l'abbaye d'Aulne (Thuin) dont la quasi-

totalité du coût (plus de 30.000 €) a été financée grâce aux sponsors. Le château des Ducs d'Havré (Mons) a également bénéficié de l'appui de mécènes via le prêt d'un échafaudage, l'agrément de celui-ci, ou encore la mise à disposition d'un montant permettant aux « Amis du Château » de se procurer les matériaux à mettre en œuvre pour le remontage d'un parapet. Citons encore le château de Thozée (Mettet), qui fut sous les feux de la rampe lors de la dernière cérémonie des Caïus et pour lequel Prométhéa a conclu des partenariats financiers et en nature, tels que la fourniture de peintures.

L'asbl ne traite cependant pas uniquement des dossiers de patrimoine immobilier puisqu'elle œuvre également dans le cadre de la sensibilisation du public au Patrimoine (Journées du Patrimoine) ou encore des formations dispensées par le Centre de la Paix-Dieu. Par ailleurs, l'IPW et Prométhéa accueilleront conjointement au mois de juillet prochain neuf Américains pour présenter différents dossiers de mécénat potentiel en Wallonie.



Château d'Havré

Quatrième édition de la Journée Jeunesse et Patrimoine



Enfants de 4^e primaire visitant la salle de l'orchestre philharmonique de Liège lors de la Journée Jeunesse 2008

Malgré le temps quelque peu maussade ce 18 avril, la quatrième édition de la Journée Jeunesse et Patrimoine a remporté un franc succès auprès des écoles de Wallonie. En effet, à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon, 1.600 jeunes de 4^e, 5^e et 6^e primaires et du premier degré d'observation de l'enseignement secondaire, tous réseaux confondus, ont découvert avec enthousiasme

des monuments et sites prestigieux liés à la thématique « Patrimoine et culture », choisie par le Ministre du Patrimoine.

Accessibles sur réservation préalable, ces lieux ont permis aux jeunes d'anticiper les visites programmées dans le cadre des 19^{es} Journées du Patrimoine des samedi 13 et dimanche 14 septembre prochains. De la chapelle musicale Reine Élisabeth au petit théâtre du château de Chimay, en passant par la Salle Philharmonique à Liège, l'Archéoscope Godefroid de Bouillon ou l'église Saint-Loup de Namur, ce sont quinze monuments que les jeunes ont visités en compagnie de spécialistes.

Au château d'Aigremont (Flémalle/Les Awirs), les enfants de 6^e primaire de l'école communale des Awirs présentaient eux-mêmes et costumés l'historique, la structure de l'ensemble, la jolie chapelle baroque, le majestueux hall et quelques salons. Ils étaient encadrés par l'asbl Qualité-Village-Les Awirs

et leur sympathique institutrice dont il convient de saluer le travail préparatoire.

L'Institut du Patrimoine wallon estime qu'il est capital de permettre aux jeunes de se pencher sur les traces tangibles de leur passé, de leur apprendre à ouvrir les yeux et à apprécier la beauté, afin de les responsabiliser au rôle d'acteurs qu'ils auront à jouer demain pour préserver cet héritage commun.



Une Maison du patrimoine médiéval mosan à Bouvignes (Dinant)

Après treize ans de réflexion et quatre années de travaux, la *Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM)*, installée dans l'ancienne « Maison espagnole » (1570) de Bouvignes, ouvre ses portes ce 1^{er} mai 2008. Les principaux partenaires du projet sont l'Europe, la Région wallonne (DGATLP et CGT), la Communauté française et la Ville de Dinant. L'Institut du Patrimoine wallon et Musées et société en Wallonie (ArchéoPass) ont également apporté leur aide précieuse à l'asbl de gestion.

Le musée a pour objectif de valoriser le cadre naturel, historique et patrimonial exceptionnel de la Meuse Moyenne. Son champ d'action correspond à l'ensemble de la vallée de la Meuse, plus spécifiquement entre Sedan et Maastricht.

La création de la *Maison du patrimoine médiéval mosan* redonne à l'édifice une destination publique et culturelle importante pour dynamiser le cœur d'une cité qui a conservé sa trame urbaine médiévale et de nombreux vestiges du Moyen Âge.

À la fois musée et lieu de découverte, l'ancienne « Maison espagnole » abrite diverses collections d'objets authentiques, des maquettes, des reconstitutions, des bornes interactives... le tout disposé le long d'un parcours dont la Meuse médiévale est le fil rouge.



La Maison du patrimoine médiéval mosan sur la place du Bailliage à Bouvignes.
G. Focant, DPat © MRW

Les principaux thèmes abordés sont :

- **La Meuse**
À partir d'une maquette originale, le visiteur peut découvrir les paysages variés de la vallée et son histoire à l'aide des vestiges archéologiques ou des monuments encore visibles aujourd'hui.
- **Derrière les murs, la ville et le château**
Pôles de vie distincts, le château et la ville présentent les aspects militaires, urbanistiques et architecturaux du Moyen Âge.
- **Ombres et lumières**
Un parcours au sein de la société médiévale permet de dialoguer avec l'homme dans son milieu de vie et ses activités rurales.
- **Entre ciel et terre**
Une ambiance de recueillement vient interrompre le parcours pour évoquer le rôle de l'Église dans les paroisses et les monastères, de même que les différents modes de sépultures.
- **L'art au quotidien**
Les superbes caves médiévales de la « Maison espagnole » servent d'écrin à la présentation de trois activités artisanales bien documentées par les recherches archéologiques récentes en vallée mosane : la céramique, la dinanderie et le travail du cuir.

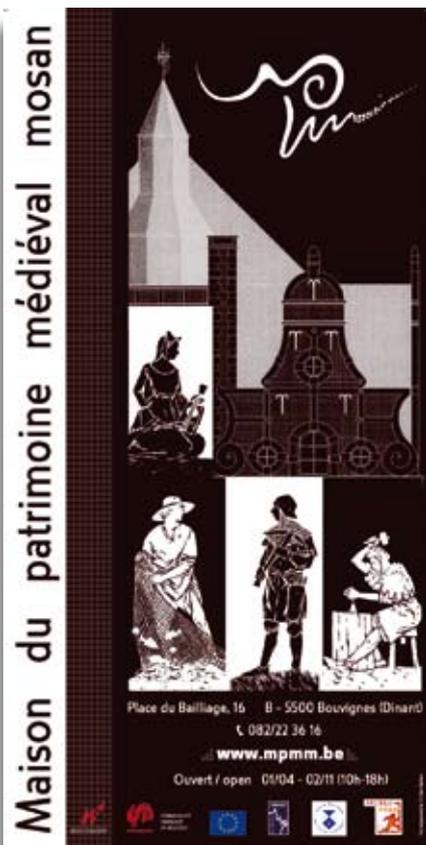
Une salle d'exposition temporaire permet, en outre, de valoriser les recherches récentes en rapport avec le Moyen Âge et/ou la Meuse, en synergie avec d'autres projets wallons ou étrangers.

Compte tenu de sa localisation, la MPMM est aussi le point de départ ou d'aboutissement pour la découverte des vingt-cinq monuments classés de Bouvignes, de l'église Saint-Lambert, du château comtal, de la forteresse de Crèvecoeur, des remparts urbains et du parcours multi-sensoriel. Elle est au cœur du réseau reliant les sites médiévaux mosans tels que les châteaux de Poilvache, Montaigle, Namur ou les sites français de Givet, Sedan et Charleville-Mézières. Elle permet, enfin, de valoriser les propriétés régionales (châteaux en ruines et collections archéologiques).

Claire-Marie VANDERMENSBRUGGHE, Directrice de la Maison du patrimoine médiéval mosan ;
Daniel VAN BASTEN, Président de l'asbl Maison du patrimoine médiéval mosan ;
Jean PLUMIER, 1^{er} attaché, Direction de l'archéologie, Région wallonne

Infos pratiques :
Maison du patrimoine médiéval mosan,
Place du Bailliage, 16 à B- 5500 Bouvignes (Dinant)
tél. : 082 / 22 36 16
fax : 082 / 22 34 17
www.mppm.be
info@mpmm.be

Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 18h jusqu'à la Toussaint.
Ouvert toute l'année, à la demande, pour les groupes.
Visites guidées et animations sur réservation.
Parking aisé.
Accès partiel aux personnes à mobilité réduite.
Exposition temporaire (jusqu'au 2 novembre 2008) :
Colombages en vallée mosane



Le MIPIM, le salon professionnel de l'immobilier

Le MIPIM 2008 a réuni plus de 28.000 participants, en provenance du monde entier avec une forte présence des pays de l'Europe de l'Est et une prédominance de quelques régions de la Fédération de Russie... Le MIPIM, salon des professionnels de l'immobilier, continue de se développer et est devenu le rendez-vous incontournable des promoteurs, développeurs et investisseurs mais aussi des régions, villes et autres organismes publics qui cherchent à attirer l'investissement privé.

Comme chaque année, la Wallonie était présente à ce salon, sous la houlette de l'OFI qui réunit intercommunales, entreprises, quelques villes comme Liège et Seraing et également l'IPW.

S'il est bien difficile de rivaliser avec l'ampleur des stands de Dubaï, Londres, le Krasnodar ou Berlin, le stand wallon n'avait pas à rougir de sa présence. Quant au Patrimoine, il fait vraiment figure de « petit poucet » dans un salon où la rénovation est largement supplantée par la construction de buildings gigantesques et complexes immobiliers surdimensionnés. Hormis l'IPW, English Heritage était le seul autre représentant du Patrimoine au MIPIM, sur un stand commun à plusieurs organismes travaillant dans le secteur du bâti existant. Par contre, plusieurs villes ou régions européennes présentaient cette année leur politique de requalification urbaine. La palme de l'originalité



Catalogue immobilier de l'IPW sur CD-Rom

revenait peut-être à la Ville de Lyon qui a imaginé un concept très accrocheur pour la rénovation d'un de ses secteurs : le « Carré de Soie »...

De son côté, l'Institut, sans pouvoir présenter de nombreux monuments classés de l'envergure du MIPIM, a pu quand même établir des contacts instructifs avec les représentants de groupes hôteliers ou spécialisés dans l'immobilier pour seniors et échanger des expériences avec plusieurs représentants de villes françaises, confrontées elles aussi à la requalification urbaine. C'est aussi l'occasion pour l'IPW de se faire connaître de promoteurs et développeurs belges, toujours intéressés à explorer de nouvelles pistes pour des dossiers. Néanmoins, de ces échanges ressort souvent que le patrimoine classé rebute pour la complexité de ses procédures et son coût élevé de restauration, peu en phase avec les impératifs de rapidité et de rentabilité qui conditionnent désormais les projets immobiliers privés.

Présence de l'IPW au Salon des Mandataires

Les 14 et 15 février derniers, l'Institut du Patrimoine était présent au Salon des Mandataires, organisé par le Cabinet du Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique au Wex de Marche-en-Famenne. En seulement trois éditions, ce salon est devenu le rendez-vous incontournable des pouvoirs locaux, ainsi que de toutes les personnes actives dans le secteur public en Wallonie. Il a connu cette année un très vif succès, grâce aux plus de sept mille visiteurs qui ont déambulé dans les allées.

Au cours de ces journées, deux missions de l'Institut ont été particulièrement mises à l'honneur : d'une part les formations théoriques et pratiques au patrimoine à destination des responsables et des agents communaux, dispensées au Centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu à Amay ; d'autre part le futur rôle de conseil en matière de réaffectation pour tous les propriétaires de monuments classés, pour lesquels l'IPW



Stand de l'IPW au salon des Mandataires

pourra identifier le potentiel, rechercher et organiser des partenariats ou encore orienter des investisseurs.

D'intéressants contacts ont été noués avec les nombreux élus communaux venus de toute la Wallonie pour poser leurs questions concernant le patrimoine classé de leur entité et sur la meilleure manière de le valoriser et de le protéger durablement.

Docteur en Philosophie et Lettres (orientation Histoire), Julien Maquet, après avoir été durant plusieurs années assistant en Histoire médiévale à l'Université de Liège, est chargé depuis 2005 de la production des publications de l'Institut du Patrimoine et il a notamment, à ce titre, conçu et coordonné les premiers numéros de *La Lettre du Patrimoine* ainsi que les deux ouvrages de prestige *Le patrimoine médiéval* et *Le patrimoine militaire*. Ce lundi 5 mai 2008 dans le cadre prestigieux du Palais des Académies à Bruxelles, notre collaborateur s'est vu remettre par la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique le Prix Charles Duvivier (prix quinquennal pour un travail d'histoire du droit ou des institutions), que l'Académie vient de lui décerner pour sa thèse (en cours de publication) "*Faire justice*" dans le diocèse de Liège au Moyen Âge (VIII^e - XII^e siècles). *Essai de droit judiciaire reconstitué*. Toutes nos félicitations !

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Aurore Lemal

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, des Directions de la Restauration, de l'Archéologie et de la Protection de la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW).

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 283 611

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be.

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 654 168 ou 150
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 13.000 exemplaires.

Merci à nos lecteurs !

Le vaste recensement effectué au courant du dernier trimestre 2008 a permis de voir combien la *Lettre du Patrimoine* dans sa nouvelle version était appréciée de ses lecteurs. À cette occasion en effet, de très nombreux messages de remerciements pour la qualité de la revue et des articles qui y sont présentés sont parvenus à la rédaction. À notre tour de vous remercier pour vos encouragements.